

## SÉNAT

Le lundi 11 novembre 1867

Son Honneur le Président occupe le fauteuil à 3 heures.

Affaires courantes.

L'appel de l'ordre du jour en vue de l'étude du discours de Son Excellence.

L'honorable M. Allen prend la parole pour répondre au discours du trône. Il déclare qu'il ne peut pas faire appel à l'indulgence du Sénat pour les motifs qu'on invoque souvent: comme il a déjà été membre d'un Conseil législatif, même peu de temps, il n'en est pas à sa première expérience dans l'arène parlementaire. Toutefois, il est bien conscient de ses lacunes comme président du Sénat et il demande qu'on se montre indulgent à son égard. En fait, il aurait peut-être été sage de confier à des sénateurs plus compétents la tâche de proposer l'adresse en réponse au discours du trône. Mais il avoue franchement qu'il ne pouvait laisser passer l'occasion qui lui était offerte de s'associer à l'ouverture des débats parlementaires d'une nouvelle époque de l'histoire canadienne qui débute sous de si bons augures. Étant assuré de l'indulgence des honorables sénateurs, il fera maintenant quelques observations sur les différents points mentionnés dans le discours. Il se dit assuré que tous partagent la joie exprimée par Son Excellence le gouverneur général devant la réalisation de cette grande œuvre: la Confédération. C'est sous son administration sage et populaire que l'idée en a été lancée, qu'elle a été mise en œuvre peu à peu et qu'elle connaît un couronnement si heureux aujourd'hui. Les sénateurs se réjouissent que Son Excellence ait eu le bonheur de présider la première ouverture du Parlement du nouveau Dominion. Ils agrément les propos chaleureux du gouverneur général au sujet de la sanction législative accordée par le Parlement impérial à l'Acte d'Union. Il n'est pas exagéré de dire que les sénateurs sont invités à jeter les bases, aux termes de l'Acte d'Union, d'une nouvelle nation dont les frontières s'étendront de l'Atlantique au Pacifique.

A ses yeux, ce n'est pas par vaine gloriole qu'on exprime de telles idées au Sénat. Il serait si ridicule de feindre d'ignorer l'extraordinaire puissance de la grande république du Sud, mais les Canadiens seraient indignes des grandes races dont ils sont issus et du

grand empire auquel ils appartiennent s'ils permettaient, par crainte et lâcheté, que la loyauté qui inspire leurs devoirs d'amis et de voisins, qu'ils auraient dû craindre, les amène à oublier, fût-ce un seul instant, leur détermination de garder leur indépendance nationale. Il est persuadé que l'esprit qui anime l'ensemble des provinces confédérées est une détermination tenace et sûre qui, par la grâce de Dieu, permettra de garder l'Amérique britannique aux Américains de souche britannique. A ses yeux, tout vrai patriote devrait, pour y parvenir, s'efforcer d'unir intimement au sein d'une grande confédération toutes les régions qui, de l'Atlantique au Pacifique, reconnaissent la domination du même souverain. Pour réaliser cette grande œuvre de la Confédération, les honorables sénateurs ont la satisfaction de constater que le grand empire, dont le Canada est membre, fournit son appui moral et matériel. Dans le paragraphe du discours de Son Excellence auquel renvoie la résolution suivante, le gouverneur général déclare que les ministres de Sa Majesté ont jugé que le principe de l'union était conforme aux intérêts de l'empire. Quelques hommes politiques insatisfaits et ingrats ont pu dire à la légère que la mère patrie voulait se débarrasser de toutes autres responsabilités et remettre tout le fardeau de la défense de la Confédération à la population des provinces. Mais le gouvernement de Sa Majesté était convaincu qu'une telle union jetait les bases de la puissance qui, utilisée à bon escient, permettrait aux Canadiens de payer leur juste part de la défense de leur territoire, appuyés comme il se doit, le cas échéant, par toutes les forces de l'empire. Le gouvernement de Sa Majesté nous a d'ailleurs fourni les assurances les plus fermes et les plus nettes qu'il défendrait le Canada. D'ailleurs la fine fleur de l'armée britannique s'est précipitée à notre secours quand la sécurité des colonies était menacée par l'ennemi: excellente preuve du respect de la parole donnée.

Les honorables sénateurs n'ont qu'à être fidèles à eux-mêmes, disposés à jouer leur rôle et ne doivent jamais craindre que l'Angleterre cessera de protéger le Canada tant qu'il n'aura pas la puissance de défendre lui-même son indépendance en Amérique du Nord. Mais pour parvenir à nous unir, il faut d'abord accorder la liberté la plus entière à tous ceux qui cherchent à adhérer à la Confédération, puis débattre et mettre au point le mode d'application du régime. Ils sont donc invités à